



École du Lac-des-Fées

Procès-verbal de la séance régulière DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES ayant eu lieu le lundi 4 juin 2012 à 18h30

Était présent :

Parents : M. Michel Baril Mme Sylviane Fortin
M. José-N. Blondin-Doucet M. Raoul Paredes
M. Manuel Le Bris Mme Martine Perreault

Personnel : Mme Marlène Savard
Mme Nathalie Duchesne Mme Roxanne Gratton

Était absent : Mme Chantal Monette
Mme Caroline Racine
Mme Marie-Noëlle Labelle

Le directeur, M. François Bélanger assiste à la rencontre.

1. Préliminaires

1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

M. Manuel Le Bris souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marlène Savard propose l'adoption de l'ordre tel que présenté.

La proposition est appuyée par madame Roxanne Gratton.

CÉ-11-12-40

Adoptée à l'unanimité

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2012

Madame Sylviane Fortin propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2012.

La proposition est appuyée par monsieur Raoul Paredes.

CÉ-11-12-41

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 14 mai 2012

Aucun suivi.

2. Décisions et dossiers

2.1 Approbation des listes de cahiers d'exercices pour 2011-2012

Monsieur Raoul Paredes propose d'approuver la liste de cahiers d'exercices pour l'année scolaire 2012-2013 telle que présentée. Le fournisseur préconisé sera la Librairie Réflexion, qui reste le moins dispendieux.

La proposition est appuyée par madame Nathalie Duchesne.

CÉ-11-12-42

Adoptée à l'unanimité

2.2 Convention de gestion et de réussite 2012-2013

Considérant l'article 209,2 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que La commission scolaire et le directeur conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et la ministre.

Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.

La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

- 1 ° Les modalités de la contribution de l'établissement;
- 2 ° Les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;
- 3 ° Les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;
- 4 ° Les mécanismes de suivi et de reddition de compte mis en place par l'établissement.

Considérant la convention de partenariat 2010 - 2013 convenue entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant les travaux effectués par l'ensemble du personnel en assemblée générale, en rencontre cycle, au Conseil des enseignants et au Comité EHDA ;

Monsieur Michel Baril propose d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative 2011-2012 telle que présentée et d'adresser des félicitations au personnel de l'école pour l'excellent travail accompli.

La proposition est appuyée par madame Nathalie Duchesne.

CÉ-11-12-43

Adoptée à l'unanimité

2.3 Rapport annuel 2011-2012

Monsieur Manuel Le Bris présente le rapport annuel du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2011-2012.

Madame Sylviane Fortin propose d'adopter le rapport annuel du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2011-2012.

La proposition est appuyée par madame Martine Perreault. Le rapport sera envoyé par la direction de l'école aux parents et aux commissaires appropriés.

CÉ-11-12-44

Adoptée à l'unanimité

2.4 Assemblée générale 2012-2013

Lors de l'Assemblée générale, quatre postes de membres parents seront disponibles :

- Trois postes avec un mandat de deux ans : Ceux de M. Manuel Le Bris, de M. José-Nicolas Blondin Doucet et de M. Raoul Paredes dont les mandats se terminent.

Madame Roxanne Gratton propose que l'Assemblée générale des parents d'élèves de l'école du Lac-des-Fées ait lieu le 20 septembre à 19h15. Cette rencontre sera précédée à 18h30 par la rencontre annuelle d'information parents/enseignants.

La proposition est appuyée par madame Marlène Savard.

CÉ-11-12-45

Adoptée à l'unanimité

2.5 Plan de déplacement : Mon école à pied et à vélo !

Monsieur François Bélanger présente le plan de déplacement du projet : Mon école à pied et à vélo. Il y aura une rencontre avec les gens de la Ville pour voir les améliorations possibles aux endroits

suivants : traverse de la rue Bisson, intersection Camille Guay et Salaberry, secteur des Lutins).

Un pedibus est actif, deux fois par semaine, dans le secteur des Lutins. Souhais pour l'année scolaire 2012-2013 :

- avoir 3 pédibus fonctionnel
- participer au défi Pierre Lavoie.

3. Informations

3.1 Rapport - comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre. Cependant, madame Sylviane Fortin et monsieur Manuel Le Bris ont participé au Congrès de la Fédération des Comité de Parents.

3.2 Rapport - comité EHDAA

Il n'y avait pas de représentant lors de la dernière rencontre.

3.3 Rapport – autres comités

Comité d'embellissement de la cour d'école : une rencontre a eu lieu avec monsieur Martin, conseiller municipal du quartier. Aucun protocole d'entente avec la Ville serait requis pour le nivelage de la cour et le coin vert. Ces travaux pourraient se faire à l'été 2013. Il faut toutefois au préalable soumettre un plan détaillé du coin vert avec une estimation des coûts. L'installation d'un terrain synthétique et de buts de soccer permanent reste problématique pour la Ville. Cette dernière propose à la place des buts amovibles, fournis par l'école, et un cabanon pour les y entreposer construit par la Ville. L'échéancier serait l'été 2014.

3.4 Rapport du personnel

Un compte rendu est fait par monsieur François Bélanger des dernières activités prévues à l'école.

4. Autres questions

Aucun autre point n'a été ajouté.

5. Correspondance

Les correspondances sont remises au président du conseil d'établissement. Les remerciements de Johanne Légaré, présidente du comité du budget de la CSPO, pour les commentaires du C.É sur le cadre budgétaire 2012-2013 sont transmis.

6. Levée de la séance

Monsieur Raoul Paredes propose la levée de la séance à 21h30.

CÉ-11-12-46

Adoptée à l'unanimité

Le président

Le directeur

M. Manuel Le Bris

M. François Bélanger